



Loger sans isoler

Synthèse des groupes « accompagnement » de la Fapil
2025





*« J'ai les clés, je suis chez moi,
qu'est-ce que je fais ?
J'ai une sensation de grand vide. »*

Locataire.

Sommaire

Avant-propos	04
L'isolement et la solitude, de quoi parle-t-on ?	07
Définitions	07
Contours et formes de l'isolement	08
Comment expliquer l'isolement social sous le prisme du logement (principalement dans des logements en diffus) ?	10
L'isolement social : un sujet d'accompagnement social ?	13
Quelle place prend l'isolement dans l'accompagnement social ?	13
Focus : la notion du pouvoir d'agir pour éclairer l'analyse et la compréhension de l'isolement social - retour sur les travaux d'Elodie Picolet	14
Penser l'accompagnement social différemment afin d'accompagner la sortie de l'isolement	18
Ouvrir l'accompagnement social au collectif	21
Intégrer davantage de pratiques collectives au sein de l'accompagnement	21
L'habitat collectif, une solution face à l'isolement	24
Renforcer l'ancre territorial de l'accompagnement	27
Ouvrir l'accompagnement vers les bons partenaires	27
Repenser l'environnement proche	29
Synthèse des préconisations	33
Remerciements	34



Avant-propos

Ces vingt dernières années, la logique du Logement d'abord s'est imposée comme un nouveau paradigme qui a permis à des personnes très éloignées du logement d'y accéder. Accéder au logement devient, idéalement, la première étape du parcours d'une personne, pour ensuite travailler sur les éventuelles difficultés et freins à lever, notamment via des mesures d'accompagnement appropriées.

Ce travail est essentiellement axé sur l'accès et le maintien dans du logement en diffus, en intégrant des réflexions portant sur le logement collectif, en particulier les pensions de familles. À travers leurs vécus et les expériences partagées au sein des espaces d'échanges organisés par la Fapil, les professionnels des associations ont mis en lumière les difficultés d'intégration et de projection dans leur logement des personnes qu'elles accompagnent, notamment du fait de l'isolement ressenti :

- la solitude vécue après un long parcours en collectif ;
- la perte de repères pour les personnes sortant d'institutions (détention, aide sociale à l'enfance, établissements médicaux, etc.) ;
- le maintien dans la rue, malgré l'accès au logement ;
- la difficulté à se projeter dans un lieu à soi quand cela n'a jamais été le cas ;
- etc.

En effet, l'isolement et la solitude peuvent engendrer une incapacité à s'intégrer dans son logement, à se projeter et à enclencher son parcours d'insertion au sens large. À rebours de la logique du Logement d'abord, l'accès au logement peut également être perçu comme la dernière étape d'un long parcours sans que les éventuelles difficultés d'insertion n'aient été bien anticipées.

Le sujet de l'isolement peut prendre une place importante dans l'accompagnement proposé et constituer un réel frein dans le déroulé de celui-ci. Il se matérialise notamment par un repli sur soi, un refus des démarches proposées, ou à l'inverse par la sur-sollicitation du travailleur social.

Au plan national, l'isolement est une réelle problématique publique éclairée par divers rapports et observatoires :

- En 2024, 12 % de Français se trouvent dans une situation d'isolement et le sentiment d'isolement touche 1 personne sur 4, selon *le rapport des Solitudes de la Fondation de France*¹.
- En France, 750 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont en situation de mort sociale², soit plus de 150 % en 8 ans.

L'isolement peut s'amplifier selon des logiques spatiales, d'âge, de niveau social ou de revenus. Les publics que nos associations accompagnent cumulent parfois l'ensemble de ces critères, pouvant alors fortement accentuer l'isolement social vécu.

De nombreuses initiatives se développent pour répondre à ces enjeux, en particulier à l'initiative du secteur associatif. Les associations de notre réseau déploient par exemple des tiers lieux, des ateliers collectifs, des offres de logements collectifs, des aides et soutiens informels par les équipes sociales. Cette mobilisation peut questionner la place des associations qui pallient le recul des services publics, dont la présence sur les territoires se délite progressivement au profit de la dématérialisation des démarches.

¹ *Solitudes 2024, le temps des solitudes*, Fondation de France, Observatoire Philanthropie & Société, 2024.

² Baromètre « Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France en 2025 », Petits Frères des Pauvres, 2025.

Cette publication est la synthèse des différentes réunions et séminaires menés au cours de l'année 2025 sur la thématique «Loger sans isoler». Le groupe de travail mis en place avait ainsi pour objectif de mieux saisir les enjeux de ce sujet, d'échanger sur les pratiques des membres de la fédération, de favoriser la montée en compétences des professionnelles (ils s'agissait en grande majorité de travailleuses sociales) et d'essaimer des pratiques inspirantes.

Ce groupe de travail souhaitait répondre à plusieurs questionnements :

- **Quelles formes prend l'isolement social lié au logement ? Comment l'expliquer ?**
- **Comment l'accompagnement social proposé peut-il prendre en compte ce sujet ?**
- **Quelle est la place des associations et de l'accompagnement social face à ce sujet ?**
- **Quelles solutions collectives et partenariales peut-on proposer pour tenter d'y apporter des réponses ?**

Méthode et déroulé :

Trois groupes de travailleuses sociales (37 personnes) se sont retrouvés lors de deux séances respectivement à Paris, Lyon et Montpellier afin d'approfondir le sujet de l'isolement, ses contours et solutions. Les travailleuses sociales présentes accompagnent des publics principalement dans des logements en diffus et, pour certaines, dans des logements collectifs (résidences sociales ou pensions de famille). L'accompagnement social proposé est principalement axé sur l'insertion par le logement, mais certaines travailleuses sociales réalisent un accompagnement global avec une focale sur le logement.

Durant l'année plusieurs axes ont été développés :

- Une séance dans les trois villes avec les équipes

sociales a permis de définir et **identifier les contours et formes de l'isolement social lié au logement**, et de questionner le **rôle de l'accompagnement social face à cette problématique**.

- Une séance nationale a été dédiée à la **présentation des travaux d'Elodie Picolet**, psychosociologue au sein de l'observatoire national de l'Orspere-Samdarra, qui est revenu sur sa thèse sur « *La restauration du pouvoir d'agir et son soutien en psychiatrie et dans l'intervention sociale : des valeurs au service de la rencontre des pouvoirs d'agir* ».
- Une séance dans chacune des trois villes a été **organisée et animée avec les dispositifs locaux d'Un chez soi d'abord**, avec à Lyon et Montpellier, respectivement un et quatre locataires du dispositif du chez soi d'abord. L'objectif de ces interventions était de regarder comment des structures au modèle différent, pouvaient aborder le sujet de l'isolement social. **Il s'agissait d'échanger sur les pratiques internes**, et d'écouter les personnes concernées expliquer leur propre rapport à l'isolement et la solitude, ainsi que leurs attentes dans la relation accompagnant/ accompagné.

Ce groupe de travail sur la problématique de l'isolement dans le logement a été impulsé lors d'une journée des Rencontres professionnelles de la Fapil consacrée à ce sujet en novembre 2024. Elle s'était organisée autour de la présentation des travaux de l'anthropologue et directeur au laboratoire en Santé Mentale et Sciences Humaines et Sociales (labo SM-SHS) du GHU de Paris, Aurélien Troisœufs, d'échanges avec Arielle Viseux, responsable du pôle Accompagnement vers le logement Paris-Banlieue au sein des Petits Frères des Pauvres et d'une séquence de théâtre-forum avec la troupe du théâtre de l'Opprimé pour aborder les enjeux de voisinage.



L'isolement et la solitude, de quoi parle-t-on ?

Définitions

Les définitions retenues dans cette publication sont tirées du rapport des solitudes de la Fondation de France.

L'isolement se réfère à un état où une personne est physiquement ou socialement coupée des autres. Il renvoie à la rareté des liens entretenus par un individu dans plusieurs sphères de la vie sociale comme le travail, la famille, les relations amicales, professionnelles ou le milieu associatif.

La solitude est quant à elle un état émotionnel qui survient lorsqu'une personne se sent seule. Elle renvoie à un vécu subjectif et se définit indépendamment de l'isolement. Une personne objectivement isolée peut se sentir seule, tout comme une personne entourée. C'est une condition qui s'exprime lorsque la nature des liens n'est plus satisfaisante ou ne correspond plus à ce qu'un individu en attend. Elle renvoie aux difficultés liées à la place occupée dans l'espace social et aux relations entretenues avec les autres.³

Afin d'analyser l'isolement et la solitude, il existe des méthodes pour les quantifier. L'isolement social se mesure grâce à la quantification d'un certain nombre d'interactions. On définit plusieurs cercles de sociabilités : familial, amical, associatif, de voisinage, et professionnel. Mesurer l'isolement social revient à compter au sein de chaque cercle, le nombre d'interactions sur un temps donné. Ce décompte permet de définir des baromètres de l'isolement social, et de regarder son évolution dans le temps.

Ainsi, les Petits Frères des Pauvres produisent le baromètre de l'isolement social tous les 4 ans qui fait état de 2 millions de personnes isolées en 2025, (plus de 120 % en 8 ans), et de 750 000 personnes âgées de plus de 60 ans qui sont en situation de mort sociale en 2025, soit plus de 150 % en 8 ans.⁴

La solitude quant à elle est une perception, elle est mesurable en questionnant les personnes sur leur ressenti, vis-à-vis de la solitude, notamment avec des outils tels que l'échelle de solitude de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA)⁵, ou l'échelle de solitude de De Jong-Gierveld⁶.

Les notions d'isolement et de solitude sont ainsi proches et parfois difficiles à distinguer lors d'un accompagnement social, particulièrement pour ce qui concerne la solitude, nécessairement subjective. Les équipes sociales doivent alors différencier leurs propres projections et représentations de la solitude de la réalité de celle ressentie par la personne accompagnée pour mieux cerner les actions à mettre en place. Une personne isolée ne se sent pas forcément seule et n'attend donc pas forcément d'action de la part de son travailleur social.

7

³ Issue des rapports de la Fondation de France, et l'observatoire Philanthropie et Société, 2024.

⁴ Baromètre solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2025, Petits Frères des Pauvres, 2025.

⁵ Il s'agit de 3 questions, dont la réponse est : rarement, parfois, souvent.

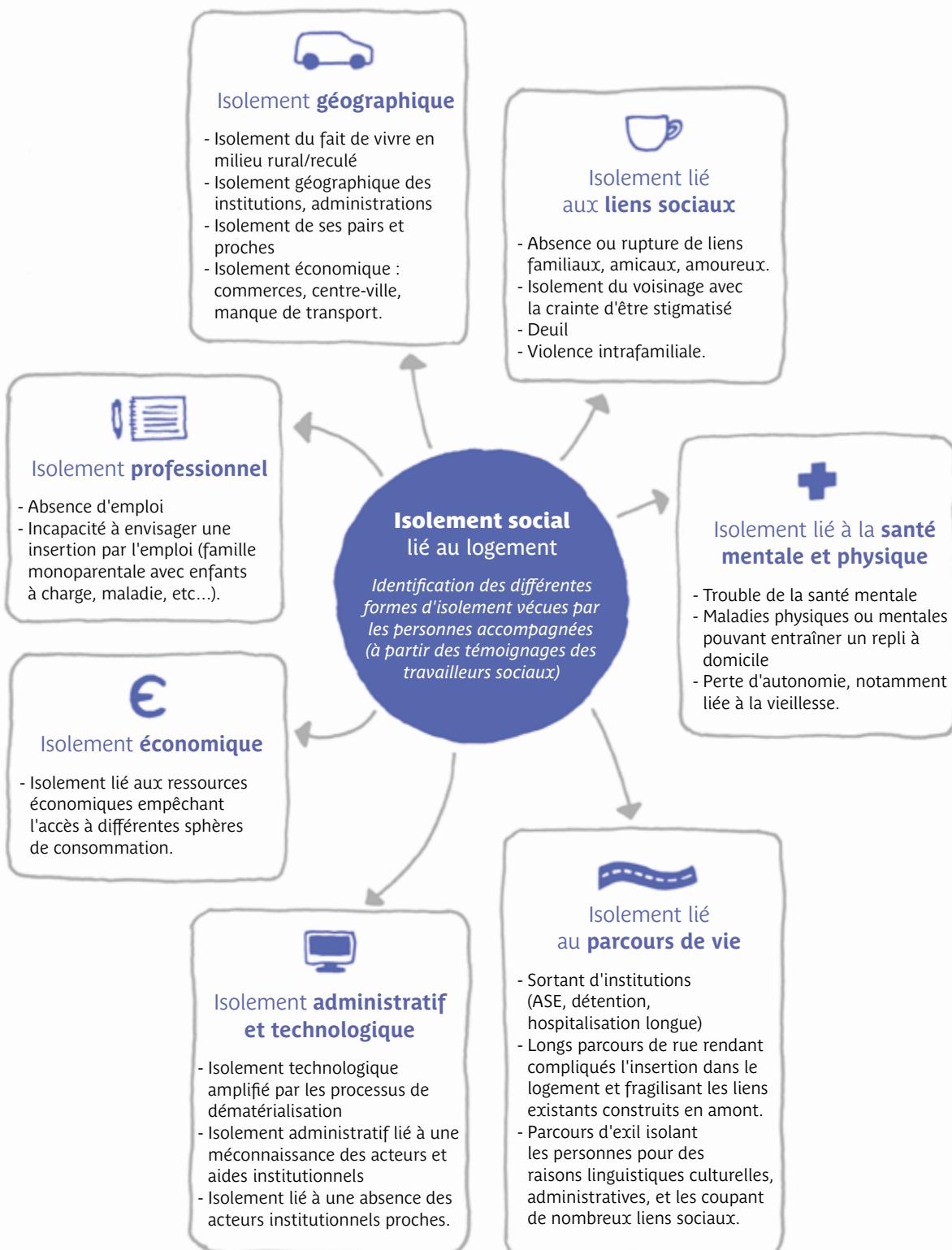
Lien vers l'outil : <https://www.nosliens.fr/agir/reperage>

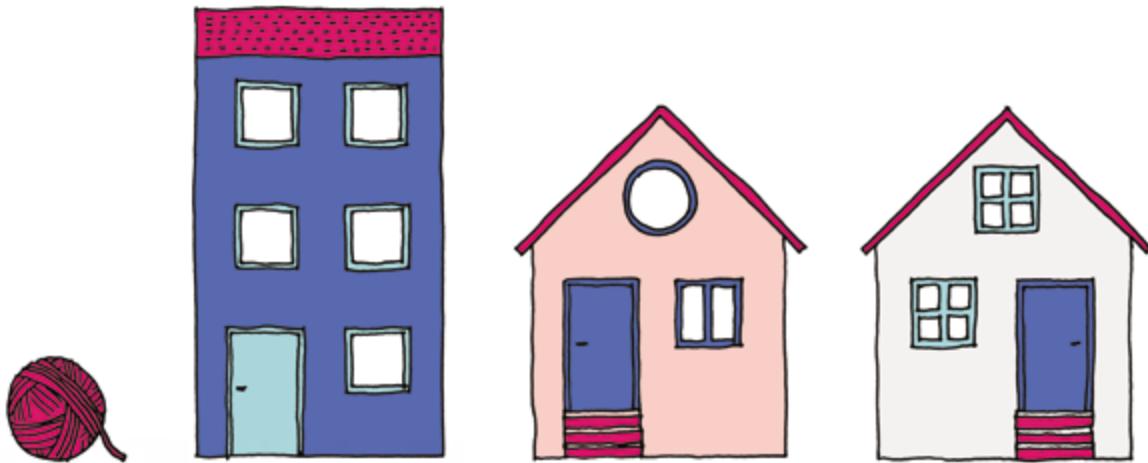
⁶ Il s'agit de 6 questions, dont la réponse est : oui, plus ou moins, non.

Lien vers l'outil : <https://www.nosliens.fr/agir/reperagereperage>

Contours et formes de l'isolement

Le travail avec les équipes sociales autour de la nature de l'isolement a permis de distinguer différentes formes d'isolement.





Ces différentes formes d'isolement ne sont pas exhaustives, elles peuvent se cumuler entre elles, et touchent différemment les publics.

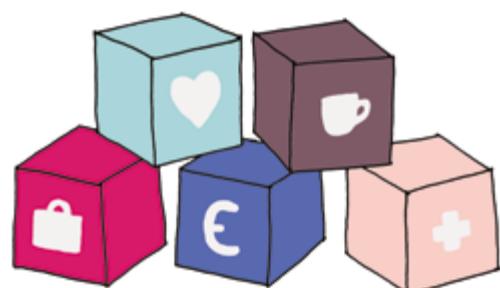
Les échanges à partir des savoirs expérientiels des participants ont mis en avant des catégories de publics plus enclins à être touchés par certaines formes d'isolement et de solitude, par exemple :

- Les personnes vieillissantes et âgées : éloignées de certaines sphères telles que professionnelles et parfois technologiques et également sujettes à certaines fragilisations (état de santé, liens sociaux, etc.), les personnes âgées peuvent être davantage touchées par l'isolement vécu et ressenti.

- Le public jeune : ce public en pleine insertion économique, professionnelle et sociale est plus enclin à rencontrer des difficultés dans son intégration et donc d'être et de se sentir isolé.

- Les personnes issues de l'exil : leurs parcours sont variés et singuliers mais les personnes peuvent subir des difficultés similaires, à savoir un isolement lié à leurs parcours d'exil, à leur accès aux droits, et plus largement à leur insertion sociale et professionnelle.

- Les personnes ayant un long parcours de rue : étant parfois éloignées de différentes sphères : économique, professionnelle, administrative, etc., les personnes ayant un long parcours de rue peuvent être et se sentir particulièrement isolées, notamment dans leurs accès aux droits.



Comment expliquer l'isolement social sous le prisme du logement (principalement dans des logements en diffus) ?

Les réflexions sur l'isolement social sous le prisme du logement ont été conduites à partir des retours des travailleurs sociaux présents en groupe de travail, des témoignages des personnes accompagnées, des échanges avec des experts et chercheurs, et des retours au long cours au sein de la Fédération.

« Tous les parcours sont singuliers, mais ce que l'on reconnaît partout c'est qu'accéder à un appartement est une salvation et en même temps cela te plonge dans l'isolement »

Travailleuse sociale, Un chez soi d'abord, Lyon.

L'accès et la vie dans un logement remplissent généralement, mais pas toujours, une fonction de sécurisation. Mais, en parallèle, les professionnels et personnes concernées observent également une hausse de l'isolement social objectivé et ressenti.

Le logement devient ainsi révélateur de nombreuses formes d'isolement et de solitude et d'un ensemble de fragilités, souvent identifiées grâce aux visites à domicile⁷. Comment expliquer ce phénomène après l'entrée dans le logement ?

L'isolement après un long parcours de rue

Après un long parcours de rue, l'accès au logement peut être déstabilisant pour les personnes. Elles perdent des repères institutionnels et sociaux, fortement ancrés à travers les années. Se projeter entre quatre murs n'a soit jamais été expérimenté, soit ne l'a pas été depuis longtemps. Ce processus d'intégration dans le logement peut donc être difficile à enclencher et il n'est pas rare que certaines personnes continuent à vivre à la rue et/ou à fréquenter des lieux de soutien des personnes à la rue (cantine solidaire, douche gratuite, etc.).

Il est également fréquent que « la rue vienne au logement », de manière évidente car elle embrasse les principaux réseaux de sociabilités de la personne, mais également par entraide ou par culpabilité d'avoir pu accéder à un logement, à l'inverse de ses pairs.

« L'appartement il n'y a vraiment plus personne. Alors qu'au moins, quand on fait la manche, on discute ».

Locataire.

Les difficultés à se projeter quand cela n'a jamais ou rarement été le cas

Accéder à un logement individuel et dans le diffus n'est pas une évidence pour toutes et tous. Certains ont un long parcours en collectif (structure médicale, aide sociale à l'enfance, détention, logement collectif type résidence sociale, résidence jeune, etc.). Accéder à un premier logement autonome peut alors être révélateur de difficultés à se projeter entre quatre murs, à identifier ses projets et désirs dans cet environnement. La prise de décision et l'appropriation des lieux s'avèrent complexes voire impossibles sans un réel soutien et accompagnement approprié. Cet aspect sera développé ensuite, avec une attention particulière posée sur les notions d'impuissance et de restauration du pouvoir d'agir.

« Au moins en résidence, il y a quelqu'un, on peut boire un café »

Locataire.

« il y a des personnes qui ont envie d'avancer, mais qui sont coincées entre 4 murs (au sens propre comme au sens figuré) ».

Travailleuse sociale.

⁷ Synthèse Intervention sociale à domicile, Fapil, 2024.

Le projet de relogement comme étape finale d'un processus

L'arrivée dans le logement est souvent perçue comme l'atteinte d'un objectif. Les personnes peuvent avoir été dans un état « de survie » jusqu'à cet accès au logement. Or, cet objectif réalisé constitue aussi le début d'un nouveau parcours et de nouveaux enjeux, susceptibles d'être synonymes d'une grande solitude. Là où les personnes s'attendent à un aboutissement, il leur est plutôt demandé une nouvelle mobilisation pour laquelle elles ne sont pas forcément bien armées. Ainsi, des phases de déprime et / ou de dépression sont souvent observées après l'entrée dans les lieux. A l'inverse du logement collectif, l'accès au logement dans le diffus réduit les interactions, les temps communs, etc.

Un logement qui cristallise de nombreuses attentes

L'accès à un « chez-soi » peut devenir pour certaines personnes, l'étape nécessaire permettant de lever un ensemble de freins et de déclencher de nouvelles dynamiques : renouer avec des proches, s'éloigner de personnes nocives, se réinsérer professionnellement, etc. Dans les faits, l'accès au logement ne se traduit pas nécessairement ou naturellement par la réalisation de ces attentes ce qui peut être source de grandes désillusions. **Le logement n'a pas toujours la fonction de rétablissement espéré.**

« J'accompagne un homme, « un grand marginal », il a rencontré d'importantes ruptures sociales, et a de nombreuses addictions. Il pensait qu'accéder au logement renverrait une image positive de lui et donc lui permettrait de renouer avec des liens familiaux rompus. Malheureusement ses liens familiaux

ne se renouant pas, le logement n'a pas rempli la fonction de rétablissement qu'il espérait. Il a plus de difficultés à se projeter, à bien s'intégrer, il n'y trouve plus de sens. »

Travailleuse sociale.

L'accès au logement comme facteur principal d'isolement de la personne

Le contexte actuel d'un accès au logement saturé amène les ménages à accepter des choix de logements contraints, ayant des conséquences sur leur insertion sociale et économique.



11

Lors de la construction du projet de relogement, il est important de porter une attention particulière à l'impact du relogement sur l'isolement et l'insertion socio-économique de la personne.

Certaines propositions ne peuvent pas être refusées par les personnes et ont pourtant un impact non négligeable sur leur parcours.

S'isoler dans son logement pour se rétablir

S'isoler chez soi résulte également d'un besoin de résister à certains cercles sociaux ou certaines tentations notamment dans une démarche de rétablissement (par exemple : résister à certaines addictions). L'isolement peut aussi être choisi pour s'en sortir, au risque de fragiliser ses liens sociaux, amicaux ou familiaux, et son intégration.



L'isolement social : un sujet d'accompagnement social ?

Quelle place prend la question de l'isolement dans l'accompagnement social ?

L'isolement social, un objectif rarement présent dans les lettres de missions d'accompagnement social

L'isolement social est rarement un objectif défini dans les lettres de missions à l'exception de certaines missions tournées vers un accompagnement plus global (exemple de certains dispositifs Logement d'abord renforcé).

Aborder voire résoudre l'isolement et la solitude au cours de l'accompagnement social n'est ainsi pas une évidence dans les actions à conduire. Les équipes sociales présentes durant les séances en groupe de travail étaient assez mitigées sur ce sujet pour en faire un réel objectif dans les actions d'accompagnement. Elles considèrent avoir pour mission de créer un lien avec les personnes, de proposer des solutions et relais pour permettre à la personne de s'intégrer dans leur logement, et de se (ré)insérer socialement, mais elles ne considèrent pas avoir comme objectif de résoudre l'isolement social et la solitude des personnes. Elles font toutefois de nombreuses actions en ce sens comme les accompagner dans des lieux de sociabilité, faire des activités avec elles, prendre le temps d'échanger, etc.

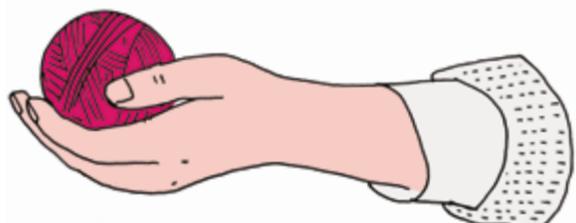
Les équipes sociales sont parfois l'un des seuls, voire le seul, interlocuteur pour les personnes, ce qui peut renforcer un certain sentiment d'impuissance. Ce sentiment est d'autant plus exacerbé que certaines travailleuses sociales font part de leur sentiment d'illégitimité à aborder cette question et peinent parfois à aborder le sujet et à y apporter des réponses satisfaisantes. Des situations de «déversement» des personnes ont souvent été évoquées, difficiles à accompagner et pour lesquelles les intervenants manquent sans doute d'outils mais aussi de relais et de leviers à activer, en particulier dans les logements en diffus localisés sur des territoires variés aux écosystèmes partenariaux différents.

13

Un réel enjeu de posture a ainsi été identifié par les équipes sociales : comment bien comprendre l'isolement lié au logement ? Comment expliquer ses différentes formes ? Comment agir et comment se positionner face à ces situations ? Les équipes sociales présentes en groupe de travail ont souhaité massivement pouvoir échanger avec des personnes accompagnées afin de mieux comprendre et cerner le vécu de l'isolement.

« Ce monsieur me demande de l'appeler tous les jours pour vérifier qu'il est en vie, car je suis son seul contact. Quand je suis absente ou en congés, je demande à mes collègues de le faire ».

Travailleuse sociale.



La notion du pouvoir d'agir pour éclairer l'analyse et la compréhension de l'isolement social

— retour sur les travaux d'Elodie Picolet

Ce que l'on identifie est ce lien étroit entre l'isolement social et le pouvoir d'agir. Creuser cette notion permet de nous outiller davantage pour mieux comprendre et apporter des réponses appropriées aux enjeux de perte de pouvoir d'agir et d'isolement.

« Le pouvoir d'agir se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. »

Yann Le Bossé, docteur en psychologie.

14

Ce sujet a été abordé avec Elodie Picolet de l'Observatoire national sur la vulnérabilité et la santé mentale, l'Orspere-Samdarra, qui est revenue sur ses travaux liés au pouvoir d'agir.

Elodie Picolet est chercheuse en psychologie, spécialisée sur les parcours de rétablissement des personnes faisant face à des difficultés psychiques ou sociales importantes, ainsi que sur les pratiques en santé mentale et intervention sociale susceptibles de soutenir le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes concernées.

Dans ce cadre, elle soutient, en 2023, une thèse de psychologie clinique intitulée « *La restauration du pouvoir d'agir et son soutien en psychiatrie et dans l'intervention sociale : des valeurs au service de la rencontre des pouvoirs d'agir* ». Elle fait partie de l'Orspere-Samdarra, dans lequel elle mène depuis 2018 des travaux de recherche sur le Logement d'abord et ses liens forts avec les principes du rétablissement et du pouvoir d'agir.



Ressources

L'Orspere Samdarra est un observatoire national sur la santé mentale et les vulnérabilités sociales. Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, sociologues, chargé.es de mission, interprètes, et médiateur.rices.

C'est également un centre de ressources, proposant des outils et ressources multilingues. Il édite notamment la revue et les ouvrages Rhizome et propose trois diplômes universitaires (santé, société, migration ; Logement d'abord ; et dialogues – médiation, interprétariat, migration).

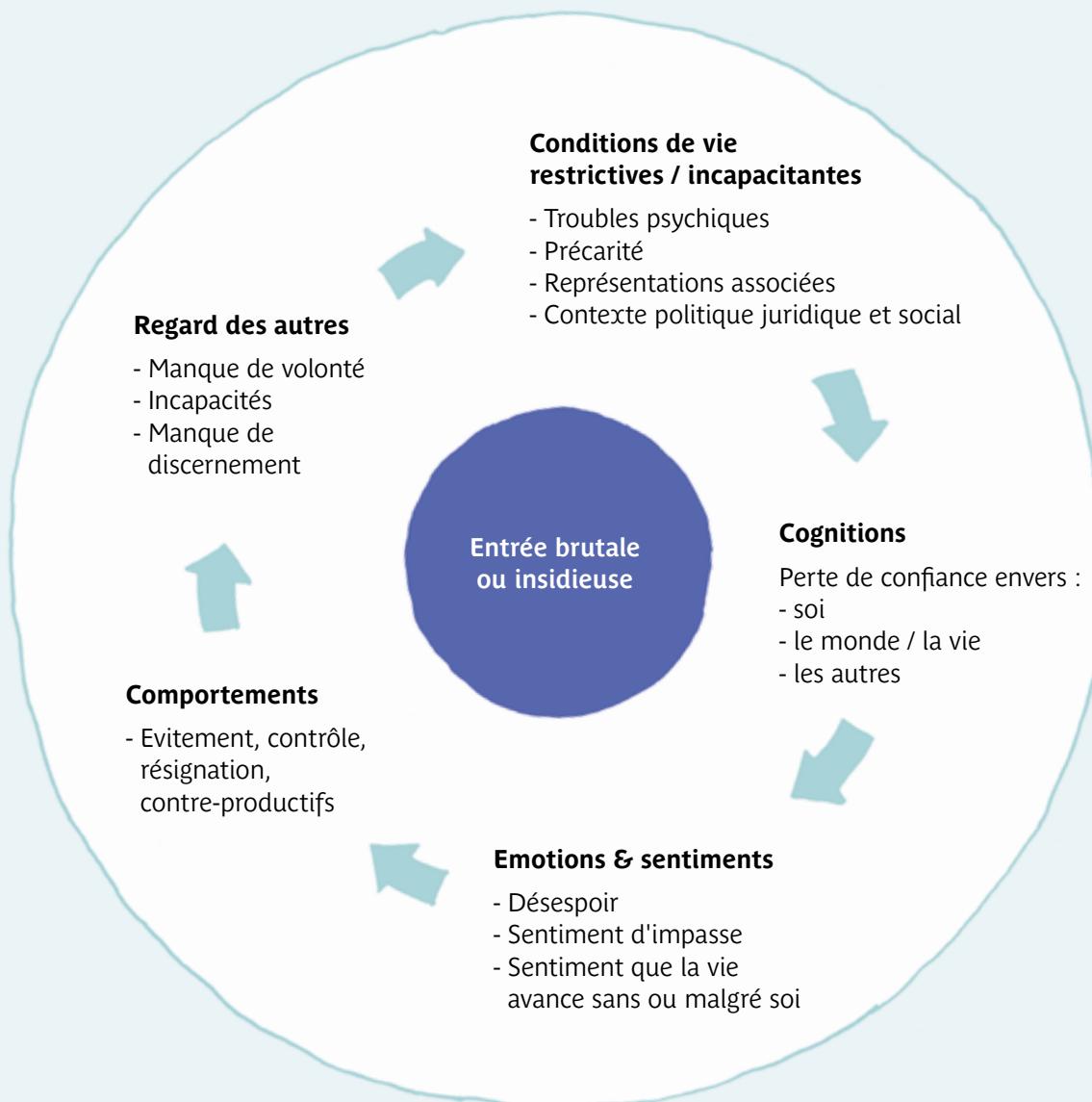
orspere-samdarra.com

Sa thèse a deux principaux objectifs :

- Explorer le vécu de la perte et de la restauration du pouvoir d'agir des personnes confrontées à des difficultés psychiques ou sociales sévères.
- Explorer les pratiques des professionnels pour soutenir le pouvoir d'agir, et les limites ou difficultés rencontrées.

Elodie Picolet analyse en premier lieu le cercle vicieux dans lequel une personne peut se retrouver dans une situation d'impuissance.

La situation d'impuissance, un cercle vicieux



Elle identifie trois formes du sentiment d'impuissance : la perte du pouvoir d'agir, le manque de pouvoir d'agir, le devoir d'agir⁸.

Trois formes du sentiment d'impuissance

Perte du pouvoir d'agir	Manque de pouvoir d'agir	Devoir d'agir
<ul style="list-style-type: none">→ Parfois brutale→ Liée à un événement de vie (trouble, divorce, conflit familial, guerre)→ Volonté de retrouver (une partie de) sa vie ou trouver les moyens pour poursuivre un objectif→ Sentiment d'impasse.	<ul style="list-style-type: none">→ Sentiment de n'avoir jamais développé son pouvoir d'agir→ Volonté de se découvrir; se trouver ou trouver une direction à suivre→ Sentiment de ne pas se connaître→ Sentiment que la vie avance sans ou malgré soi.	<ul style="list-style-type: none">→ Même le pouvoir d'agir dans le discours et sur le plan comportemental→ Être proactif et autonome dans la résolution de ses difficultés...→ ... Parce qu'on a le sentiment de n'avoir pas le choix, que personne ne le fera pour nous (manque de soutien social perçu).

16

De manière générale, le sentiment d'impuissance peut avoir des effets sur l'isolement social. En effet, la crainte du jugement est susceptible d'entraîner de l'évitement de la part de la personne qui va éviter le lien avec l'autre mais également peu s'intéresser à l'autre par crainte de devoir se dévoiler en retour. La rencontre peut aussi être source de craintes négatives : être déçu, se sentir attaqué, revivre une rupture ou une perte. S'isoler devient alors moins risqué.

Plus spécifiquement, dans le cas d'une **perte du pouvoir d'agir**, la personne aura tendance

à se focaliser sur le problème à résoudre, laissant peu de place aux moments agréables et légers. Avec le **manque de pouvoir d'agir**, la méconnaissance de soi devient une entrave à la possibilité de se présenter et de trouver des points communs. Enfin, dans le cas du **devoir d'agir**, une auto-privation du soutien est parfois observée, elle se caractérise par une non-demande d'aide et une invisibilisation de soi et de sa situation.

La suite des travaux d'Elodie Picolet est consacrée au développement du pouvoir d'agir après une période d'impuissance.

⁸ Elodie Picolet, « *La restauration du pouvoir d'agir et son soutien en psychiatrie et dans l'intervention sociale : des valeurs au service de la rencontre des pouvoirs d'agir* », 2023.

Passage de l'impuissance au pouvoir d'agir



17

Les premières pistes d'études sur ce sujet valorisent les expériences significatives comme moteur de réactivation du pouvoir d'agir. En effet, de nombreux entretiens auprès de personnes concernées ont mis en avant la possibilité de vivre certaines expériences qui donneront le sentiment d'avancer ou de se (re) trouver. Ces expériences peuvent être quotidiennes ou exceptionnelles, de court ou long termes, réussies ou non. Ces vécus permettent d'avoir le sentiment d'avancer, de se (re) trouver.

Ces expériences significatives peuvent enclencher un cercle vertueux, permettant de retrouver de l'espoir et de se projeter plus

facilement dans des prochaines étapes, de modifier son regard sur soi et son parcours, de modifier la manière de se présenter et de se raconter. En tant que travailleur social, il est possible d'accompagner la recherche des expériences à vivre.

Questionner les souhaits et projets est parfois insuffisant mais accompagner l'autre dans ses pratiques pour chercher ensemble, tester, découvrir, expérimenter et valoriser peut favoriser la (re)prise du pouvoir d'agir. Il est important de ne pas sous-estimer ou négliger des expériences, pouvant jouer un rôle potentiellement important dans le parcours d'une personne.

Penser l'accompagnement social différemment afin d'accompagner la sortie de l'isolement

Repenser le début de l'accompagnement

Travailler sur le pouvoir d'agir permet de replacer les pratiques d'accompagnement au cœur du sujet de l'isolement lié au logement et de contrecarrer le sentiment d'illégitimité des travailleurs sociaux sur ce sujet. Une approche différente de l'accompagnement social permettrait alors de proposer de nouvelles réponses à l'isolement.

« Accompagner la personne c'est une rencontre avec un grand R, qui permet à la personne d'enclencher quelque chose, de petit à petit retrouver ses centres d'intérêts ».

Médiatrice-pair.

Des échanges avec des pairs-aidants ont permis de valoriser certaines pratiques et manières de concevoir l'accompagnement. **Est alors mis en avant le démarrage d'un accompagnement axé sur la rencontre, sur l'accompagnement de la personne dans sa (re)prise de confiance en elle, dans la reconnexion avec son désir et ses projets, afin de l'aider à trouver du sens dans son action, dans son parcours et donc dans son insertion dans le logement.**

La démarche d'habiter, par la validation de certaines démarches de savoir habiter (payer ses factures, son loyer, etc.) n'est alors plus un objectif en soi mais un moyen par lequel la personne s'épanouit, et accomplit ses projets. **Donner du sens au logement, et ne pas en faire une fin en soi, est un élément préalable essentiel afin d'éviter une éventuelle perte de sens et/ou une phase de décompensation après l'accès au logement.**

Les démarches liées à l'insertion et le maintien dans le logement seront donc des moyens pour atteindre d'autres objectifs travaillés en amont. L'expression de l'isolement, du ressenti, des

projets et désirs devient alors, sous cet angle, des portes d'entrée légitimes et essentielles dans l'accompagnement d'une personne avec pour horizon son insertion sociale, son maintien dans le logement et la consolidation de son parcours de vie.

« Il faut trouver les moyens d'aider la personne à rêver ».

Médiatrice-pair.

Le travail avec les médiateurs-pair est mis en avant afin de redonner une place essentielle au savoir expérientiel. Durant les échanges avec les personnes accompagnées, toutes ont reconnu l'intérêt pour elles de venir parler de leur situation et d'échanger avec d'autres personnes. **Parler de son expérience et de ses difficultés permet de les valoriser, de leur donner un sens ; et en parler avec d'autres permet également de s'ouvrir.**

« Le fait de parler de moi, de ma maladie, ça m'a fait beaucoup de bien. Je me rends compte que ma petite expérience « de merde » en fait ça aide, d'en parler. »

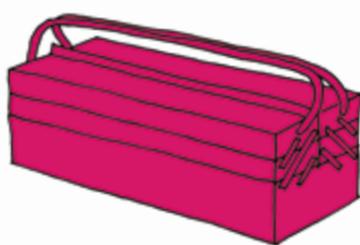
Locataire.

Oser prendre le temps et donner de la place à des actions qui peuvent paraître secondaires peut au contraire être essentiel pour la personne afin de redonner du sens aux actions plus globales. Des actions à première vue contraignantes peuvent prendre tout leur sens en partant des rêves et désirs de la personne. Ainsi, payer un loyer et une facture d'électricité n'a du sens que parce que cela n'est pas une fin en soi mais permet d'atteindre un objectif personnel.



Valoriser la pair-aidance

La pair-aidance permet de proposer à toute personne le souhaitant, au cours de sa prise en charge ou de son accompagnement habituel, une possibilité de soutien global d'un tiers ayant connu ou connaissant la même situation et ayant acquis un savoir expérientiel. Elle peut représenter un espoir pour la personne dans une perspective de rétablissement.⁹ Les équipes associatives intègrent aujourd'hui des pair-aidants, dans leurs équipes, principalement à travers le poste d'intervenant social pair, de médiateur pair, ou de travailleur pair. Cette démarche a pu être documentée et approfondie, au sein des associations de la Fapil.¹⁰



Aborder l'isolement et la solitude en préventif

La construction du projet de relogement peut également permettre de prévenir les effets de l'isolement social. Il s'agit alors d'identifier avec la personne les différents types d'isolement susceptibles de se présenter au moment du relogement, et ainsi trouver des moyens de les contourner.

Travailler en préventif permet également d'identifier les acteurs locaux pouvant prendre le relais sur ce sujet.

→ Un outil pour aborder l'isolement lors de l'accompagnement social est le guide isolitude¹¹ proposé par Cultures & Santé. Ce kit permet de mener une animation sur les thèmes de la solitude et de l'isolement. Il amène à exprimer ses représentations, à découvrir certains témoignages et à se positionner par rapport à eux. Il peut être utilisé avec les personnes accompagnées, ou en équipe.

19

Préconisations

→ Développer le travail autour du pouvoir d'agir de la personne, de la sortie du sentiment d'impuissance, et de sa recherche d'expériences significatives.

→ Donner du temps pour travailler la projection, le désir, la reprise de confiance en soi, et le sens du «pourquoi habiter» afin de favoriser l'intégration du ménage, pour une insertion durable.

→ Intégrer de la pair-aidance dans l'accompagnement, en valorisant le rôle de médiateur pair et en laissant une place prépondérante au savoir expérientiel.

→ Ne pas faire de l'accès au logement une fin en soi : aborder en préventif les éventuels risques de l'accès au logement et travailler l'insertion par le logement en prenant en compte ses possibles difficultés.

⁹ Pair-aidance dans les organisations sanitaires, sociales et médico-sociales, Haute Autorité de Santé, janvier 2025.

¹⁰ Intervenant social pair au sein de l'Association Villeurbannaise Pour le Droit au Logement, une enquête sociologique, Gabriel Uribelarrea et Julien Levy, 2024.

¹¹ Guide isolitude, Cultures & santé, 2017.



Ouvrir l'accompagnement social au collectif

Intégrer davantage de pratiques collectives au sein de l'accompagnement

Les associations et leurs équipes sociales peuvent proposer des actions collectives afin d'ouvrir l'accompagnement et proposer des modalités complémentaires permettant d'éviter l'isolement.

Comme évoqué précédemment, le logement en diffus peut accentuer l'isolement et la solitude ressentie et vécue. Les espaces collectifs étant rarement existants à proximité du domicile, il est plus difficile pour les locataires et les équipes sociales de proposer des temps collectifs.

D'autres types de pratiques collectives peuvent être intégrées afin de proposer une dynamique d'accompagnement différente. Le collectif peut ainsi prendre différentes formes : les ateliers collectifs, les appartements pédagogiques, le bénévolat, des temps inter-locataires, des espaces ouverts à toutes et tous, etc. Nous proposons ici de mettre la focale sur certaines pratiques collectives, sans prétendre en proposer une liste exhaustive.

Les ateliers collectifs

Les ateliers collectifs sont des temps organisés en parallèle de l'accompagnement individuel, permettant de travailler un sujet collectivement comme la recherche de logement, l'accès au parc privé, etc. L'intérêt de ces ateliers est de permettre les échanges et rencontres entre personnes accompagnées, de valoriser les expériences de chacun et d'apprendre des autres. L'accompagnement individuel est nourri par le collectif et les vécus individuels.

A titre d'exemple, le Un chez soi d'abord de Paris organise fréquemment un « groupe sophro-psycho », à destination des locataires, afin de travailler l'ancrage et accompagner le ressenti. Travailler sur ces thématiques peut contribuer à la restauration du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

21

En revanche, l'organisation d'ateliers collectifs se heurte bien souvent à la difficulté de trouver des créneaux de disponibilité permettant une large participation et de définir des sujets attractifs et appropriés en fonction des besoins.



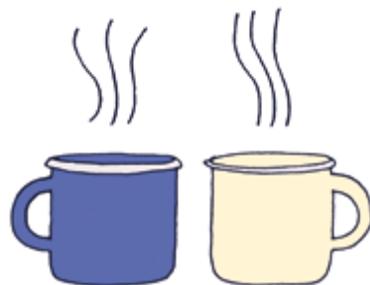
Les appartements pédagogiques

L'appartement pédagogique est un outil d'animation collective permettant de mobiliser le public autour de la question du logement. D'un point de vue pratique, il peut s'agir d'un logement témoin spécifiquement mobilisé à cette fin ou une reproduction d'un logement. Il permet d'aborder des sujets liés à l'énergie, à la gestion des fluides, à la plomberie ou à l'électricité. Il peut être animé par les équipes sociales, les équipes de gestion locative, les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), les bénévoles, etc.

Cette modalité d'accompagnement est particulièrement appréciée et permet de travailler de nombreux aspects du savoir-habiter. Ce lieu permet également d'accueillir d'autres temps conviviaux : repas, activités variées, et d'ouvrir l'appartement à tous afin de mixer les publics ou de proposer des modalités d'accompagnement variées.

En revanche, le financement de ce type de projet, en particulier du lieu, peut être complexe même si certains acteurs peuvent être des soutiens importants (collectivités, fournisseurs d'énergie, etc.). Une fois le projet financé, la bonne mobilisation du lieu est aussi un enjeu important, avec notamment la difficulté de faire venir les ménages. Certaines associations développent des ateliers spécifiques comme des créations de produits d'entretien ou fournissent des équipements d'économies d'énergie, afin d'attirer davantage de personnes aux ateliers.

→ L'association Tandem Immobilier, dans l'Oise, a développé un service, Eco'Logis qui propose des animations ludiques, pédagogiques et sensibilise les publics au savoir habiter dans des appartements témoins et des reproductions. Différents axes d'intervention sont proposés : économie, santé, environnement, droits et devoirs du locataire, alimentation, consommation, etc.).



Le bénévolat

Les équipes bénévoles présentes au sein de certaines associations sont une vraie ressource pour intervenir autour de l'isolement et de la solitude. Les bénévoles peuvent se concentrer sur certains besoins de la personne, et proposer des actions en conséquence. C'est un temps privilégié, que les bénévoles peuvent parfois plus investir que les équipes sociales. Ils peuvent par exemple mettre en place des sorties culturelles, des temps cuisines, etc.

Les temps inter locataires

Les temps inter-locataires sont des temps dédiés à la rencontre de locataires, ayant été logés ou accompagnés par l'association. Ces temps conviviaux favorisent le partage d'expériences et de vécus des personnes. Ils peuvent être réalisés en autonomie ou accompagnés par des bénévoles ou membres de l'association.

→ L'association SNL Paris propose par exemple l'amicale des anciens locataires dont les rencontres sont souvent impulsées par les locataires qui se retrouvent quelques fois dans l'année.



Des lieux ouverts

Les associations peuvent proposer un espace, ouvert sur un créneau donné, permettant aux personnes de venir passer du temps. Dans certains cas il peut s'agir d'un espace dédié à certains publics : pour les familles monoparentales, pour les personnes exilées, etc. L'intérêt est de proposer un espace libre, permettant l'échange et les rencontres, afin de pallier notamment les limites des logements en diffus. Ces lieux, avec une fréquence d'ouverture stable dans la semaine permettent d'instaurer une habitude, un point de repère pour les personnes. Certains lieux ont une salle à disposition quelques heures, dans les locaux d'une association, ou, par exemple un tiers lieu d'accueil de publics variés, avec des espaces mixtes type cantine solidaire, café associatif, etc.

→ L'ARCHIPEL est un tiers-lieu alimentaire et social, co-porté par l'association Le MAS, la Ville de Villeurbanne et Les restaurants du cœur (Les Camions du cœur). L'ARCHIPEL est composé de deux îlots :

- La cantine, portée par l'association Le MAS propose des cuisines partagées et une buanderie dédiée aux familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers et, d'autre part, un café associatif ouvert au grand public. Elle a pour objectifs de favoriser l'alimentation et l'utilité sociale des personnes précaires à l'Hôtel, et de constituer un tiers lieu alimentaire, social et culturel sur la ville de Villeurbanne avec les acteurs du territoire.
- Un service de distributions de repas chaud en soirée, portée par Les Camions du Cœur.

Faire collectif, mais avec qui ?

Les échanges avec les personnes accompagnées ont mis en évidence l'ambivalence et surtout les limites des échanges et temps partagés avec des personnes qu'ils qualifient de « comme eux ». Si ces temps sont dans l'ensemble appréciés, les personnes pointent toutefois les difficultés à passer du temps avec des personnes ayant des problématiques similaires.

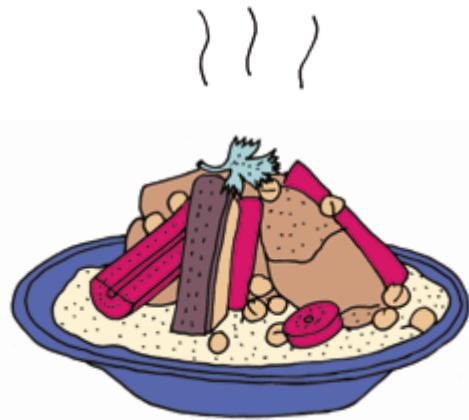
« En fait je me retrouve face à un miroir, et c'est difficile. Je n'ai pas besoin de ça. »

Locataire.

Ils apprécient pouvoir rencontrer des personnes variées, dans des cadres différents, appartenant à d'autres sphères.

« Je veux être comme tout le monde »

Locataire.



L'habitat collectif, une solution face à l'isolement

Bien qu'il n'en soit pas l'intérêt premier, les différentes formes d'habitats collectifs proposés dans le cadre du logement accompagné peuvent être des leviers à activer pour lutter contre l'isolement social. Il s'agira ici de revenir rapidement sur ce que ces formes d'habitat recouvrent et en quoi elles contribuent à lutter contre l'isolement.

Dans le cadre de l'accompagnement de personnes précaires, les solutions de logement adapté intègrent des solutions d'habitat collectif. Différentes formes de collectifs dans le logement accompagné existent : les résidences sociales, les résidences sociales anciennement Foyer de travailleurs migrants, les résidences jeunes, les pensions de familles, les résidences accueil, l'habitat inclusif, etc. Elles ont toutes comme point commun d'accueillir sur un même lieu des personnes ayant leur logement privatif, avec un accès à des espaces collectifs partagés (salon, salle à manger, cuisine, jardin, etc.), et une ou plusieurs personnes (travailleur social, hôte, animateur), présents sur le lieu, qui accompagnent les résidents et animent le collectif.

Leur format diffère sur plusieurs aspects :

- Le type de public accueilli : public jeune, personnes âgées, personnes immigrées, personnes en situation de grande exclusion pouvant avoir des difficultés psychologiques ou psychiatriques, rendant difficile la vie en logement diffus, etc.
- La durée d'occupation : elle peut être temporaire ou pérenne.
- Les modalités d'accompagnement : il peut s'agir de gestion locative, d'accompagnement social, ou socio-éducatif, d'un suivi par des SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapé.es) ou des SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale).¹²

Le présent chapitre met particulièrement la focale sur les pensions de famille parfois appelées maisons relais, plus largement représentées au

sein du groupe de travail et de la fédération. Les pensions de famille constituent une offre de logement adaptée aux grands exclus, ayant un long parcours de rue, et pouvant présenter des troubles psychologiques et psychiques. La pension de famille permet de disposer d'un logement privatif et de profiter d'espaces communs et le lieu est animé par des Hôtes de pension de famille. Ce modèle a pris son essor ces 15 dernières années, particulièrement dans le cadre des plans Logement d'abord, déployés par la DIHAL, Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement¹³.

De nombreux témoignages de résidents et hôtes mettent en avant l'importance du collectif qui permet de réduire l'isolement et la solitude des personnes logées. Les résidents mettent en avant ce nouveau format, allant jusqu'à parler d'une « nouvelle famille », qui permet de s'épanouir et rompt l'isolement social. De nombreux résidents réussissent à faire collectif et créent des liens plus ou moins forts entre eux.

*« Si je me sens seul, je descends et je vais boire un café »,
« il y a toujours quelqu'un ».*

Résident.

En outre, de nombreuses actions sont organisées à proximité des pensions de famille, ou dans les pensions, à destination du voisinage afin de favoriser l'intégration du collectif dans son environnement et de lutter contre d'éventuelles représentations.

Toutefois, plusieurs points d'attention doivent être soulevés. En premier lieu, pour de nombreuses personnes, la pension de famille est la seule réponse possible pour accéder et se maintenir dans un logement pérenne mais ce projet ne vient pas nécessairement d'un désir de faire partie d'un collectif. La vie en collectivité peut alors être rendue plus complexe pour ces résidents et hôtes. Par ailleurs, les

¹² Guide AFFIL, développer l'offre d'habitat adapté en structure collective, repères et préconisations, AFFIL, 2023.

¹³ Dossier de presse, Les pensions de famille, un outil puissant d'insertion par le logement, un levier pour lutter contre le sans-abrisme, DIHAL, 2023.

locataires n'ont pas décidé de faire collectif et de vivre ensemble en amont de l'intégration de la pension de famille ce qui peut être source de fragilisation du collectif.

De plus, on remarque fréquemment que le collectif est dépendant des actions des hôtes de pension, à la fois dans l'animation du collectif, et dans la création et l'entretien de liens entre les résidents de pensions de famille. Faire collectif ne va donc pas de soi et nécessite une mobilisation spécifique, ce qui sous-entend d'y dédier des moyens et des compétences. Le métier d'hôtes en pension de famille étant relativement jeune, ses contours et ses missions sont encore flous. Les hôtes étant en principe entre un et trois par pension de famille, ils peuvent se sentir seuls et rencontrent des difficultés à échanger sur leurs pratiques et à trouver des pairs pour analyser et nourrir leurs pratiques.

Préconisations

- **Valoriser les pratiques collectives** dans son accompagnement social à travers différentes pratiques : ateliers collectifs, appartements pédagogiques, bénévolat, temps interlocataires, lieux ouverts, etc.
- Favoriser des pratiques permettant une plus grande mixité des publics lors des temps collectifs.
- **Favoriser l'habitat collectif** lorsque celui-ci est pertinent avec le parcours et le projet de la personne.

La place des femmes en logement d'insertion, au sein d'un logement collectif — une attention particulière à donner

En 2025, les Acteurs du logement d'insertion (Fapil + Soliha + Unafo + Unhaj), ont conduit une étude sur la place des femmes dans le logement d'insertion. Le cabinet d'étude Fors-Recherche sociale a été missionné pour réaliser cette étude en s'appuyant sur un panel d'associations des quatre réseaux, à travers des entretiens semi-directifs auprès de femmes logées et des professionnels du secteur.

Parmi les nombreux résultats de cette recherche, la place des femmes dans les espaces collectifs a particulièrement été relevée. Les observations ont pu montrer que ces espaces

sont souvent occupés par les hommes et que certaines femmes peuvent mettre en place des stratégies d'évitement : limitation des déplacements en soirée, repli sur le logement, etc. Des violences de genre ont également été remarquées : remarques sexistes, harcèlement, agressions sexuelles ou viol dans les cas les plus graves.¹⁴

Une vigilance particulière est souhaitable afin de favoriser un bon vivre ensemble et de s'assurer du bien-être des femmes au sein des collectifs.

¹⁴ A retrouver sur le site web des Acteurs du logement d'insertion logementdinsertion.org



Renforcer l'ancrage territorial de l'accompagnement

Ouvrir l'accompagnement vers les bons partenaires

Si les équipes sociales ne peuvent investir pleinement et durablement le sujet de l'isolement social, des acteurs locaux peuvent être de bons relais. Toutefois, de nombreux territoires souffrent d'un étiolement de la présence des services publics (administratifs, médicaux, sociaux) et d'un tissu associatif peu dense. Certaines solutions sont aujourd'hui présentes au sein des territoires permettant d'articuler davantage les actions des associations, en faveur de la lutte contre l'isolement social, quelques exemples sont présentés ci-après.

Valoriser l'insertion des publics par l'accès à des lieux de sociabilités économiquement accessible

Les ressources économiques des personnes impactent leur accès à certains lieux de sociabilité. Le manque de ressources peut empêcher l'accès des personnes à des lieux variés, et donc empêcher certaines rencontres, notamment dans une logique de mixité des publics. Les

personnes sont fréquemment cantonnées dans des dispositifs spécifiques et fléchés du fait de leur situation économique. Ces expériences peuvent certes être très riches, mais elles ne permettent pas forcément la rencontre de publics variés (points mis en valeur par les personnes concernées).

De nombreuses associations s'ancrent sur les territoires et ont comme mission de favoriser l'accès à des lieux de manière non différenciée selon les publics.

L'association Culture du Cœur, permet par exemple l'accès à des évènements ou espaces ouverts à tous. Elle lutte pour l'inclusion sociale en promouvant l'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs. Elle est présente sur 37 départements en France et propose notamment des accès à des activités culturelles à moindre coût ou gratuites pour les personnes précaires. Un système d'adhésion pour les associations permet d'accéder à un portail numérique solidaire.

27

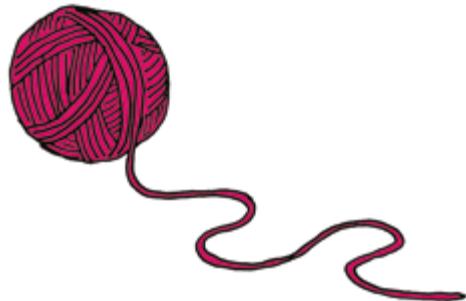


Valoriser les partenariats inter-associatifs permettant de consolider les missions d'accompagnement de lutte contre l'exclusion et l'isolement

Les associations de notre réseau ne peuvent pas, parfois, par manque de moyen (financiers et humains), déployer une palette d'actions dédiées à la lutte contre l'isolement et l'exclusion. Des relais inter-associatifs sur le territoire sont alors possibles afin de consolider l'accompagnement et l'insertion des personnes. Des associations à portée nationale et locale comme les Petits Frères des Pauvres ou le Secours Catholique - Caritas France travaillent spécifiquement sur la lutte contre l'isolement.

Ainsi, l'association des Petits Frères des Pauvres lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées (plus de 50 ans) avec des actions diverses visant à créer du lien social. Elle déploie des équipes bénévoles afin d'aller à la rencontre des personnes isolées chez elles. Elle organise aussi des animations collectives, des vacances, un soutien moral et matériel, etc. Il peut être parfois difficile pour les équipes bénévoles de cette association de bien identifier les personnes isolées, en particulier dans des logements en diffus. Des partenariats pourraient donc être envisagés avec les équipes sociales d'accompagnement lié au logement.

Il est également à noter que d'autres associations comme le Secours Catholique-Caritas France, l'association Entourage et la Fondation des liens sociaux, mènent de nombreuses actions similaires autour de la solitude et de l'isolement.

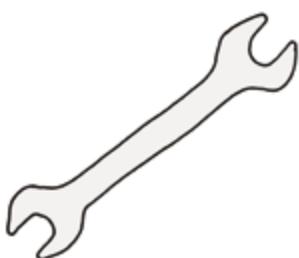


Favoriser les espaces d'entraides entre pairs

Si la mixité des publics est importante à favoriser afin de promouvoir une plus grande inclusion des personnes, il ne faut pas négliger les actions entre pairs. Comme évoqué plus haut, la pair-aidance, permet de l'entraide et de l'accompagnement, à travers notamment le savoir expérientiel des personnes. Les pairs aidants peuvent être présents au sein des associations, mais également dans des lieux d'accueil et d'échange variés.

Les Groupes d'entraides mutuelles sont des associations présentes sur l'ensemble du territoire portées par des personnes concernées par un trouble psychique. Ils reposent principalement sur la pair-aidance et permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des temps, des activités. Ces groupes peuvent être de bons relais afin de faciliter les échanges entre personnes et leurs pairs.

L'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) mènent également de nombreuses actions sur l'ensemble du territoire, d'accompagnement de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques, et notamment par de la pair-aidance.



Représenter l'environnement proche

Réfléchir à l'isolement social lié au logement, nécessite de regarder au-delà du logement, vers l'environnement proche : le voisinage, les lieux de sociabilités, le quartier, etc. De nombreux travaux scientifiques récents nous donnent des grilles de lectures intéressantes afin de mieux comprendre le lien entre l'environnement proche et l'impact sur les personnes.

Le voisinage

Lorsque le voisinage est abordé dans l'accompagnement social lié au logement, il est souvent traité sous le prisme du trouble : les troubles de voisinage, les problématiques liées au bruit, à la gestion des déchets, à la mauvaise entente, etc. et non sur le fait de voisiner en tant que tel. Le voisinage est également peu étudié à travers le regard des personnes afin de définir ce qu'est voisiner et ce que les personnes mettent derrière cette notion.



29

Qu'est-ce-que voisiner ?

Le terme voisiner étant peu utilisé dans le langage commun en France actuellement, nous proposons quelques éléments de définitions. Selon le sociologue Jean-Yves Authier, la notion de voisinage peut se définir comme « les relations que les individus entretiennent, sous la forme de simples conversations, de visites, d'échanges de service, de liens d'entraide ou d'amitié, mais aussi de désaccords ou de conflits avec leurs voisins. Dans une acceptation plus large, elle renvoie aux diverses relations éphémères ou durables, informelles ou organisées, que les individus nouent dans l'environnement proche de leur domicile, aux formes de coexistence d'ajustement mutuel, de cohabitation plus ou moins harmonieuse, de socialisation réciproque, ou au contraire d'évitement de tension ou de conflit qui s'instaurent entre habitants sur fond de proximité résidentielle. »¹⁵

Le voisinage est aujourd'hui étudié notamment par L'Institut National des Etudes Démographiques (l'INED) qui réactualise en 2018 (première enquête en 1983) l'enquête Mon quartier, mes voisins s'intéressant aux relations que les habitants entretiennent entre eux (ou non).¹⁶ Les résultats permettent de regarder l'évolution du voisinage entre 1983 et 2018. Ils mettent en avant une grande stabilité dans les pratiques de voisinage au cours des années. Ces pratiques intègrent majoritairement avoir reçu/être entré chez un voisin, et avoir reçu/rendu des services. Seulement 6% des enquêtés en 2018 n'ont aucune relation de voisinage. La pratique de voisinage augmente avec les niveaux de revenus et de diplômes. Elle est également influencée par la localisation, à savoir des relations plus développées en zone urbaine, et davantage limitées en zone péri-urbaine.

¹⁵ Politique du logement, dictionnaire du logement, Jean-Yves Aulthier, <https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/themes-transversaux/les-relations-de-voisinage/>

¹⁶ *Mon quartier, mes voisins*, Institut National des Etudes Démographiques, 2018.

Dans le cadre d'une recherche auprès de personnes faisant l'expérience de troubles psychiques, et ayant intégré le dispositif Un chez soi d'abord, Aurélien Troisoeufs¹⁷ a observé comment un groupe de personnes voisinent, et ce que représente le voisinage et le fait de voisiner pour eux. L'enjeu était notamment de visibiliser, non pas les troubles mais au contraire, ce qui se passait bien, un sujet peu étudié jusqu'alors. Il s'agissait de regarder ce qui fonctionne et comment cela fonctionne pour réfléchir au voisinage sous un angle préventif afin de proposer des outils adéquats pour éviter d'éventuels troubles ou débordements.

Plusieurs constats sont à retenir de cette recherche :

- Les personnes enquêtées vivant avec des troubles psychiques ont des représentations similaires de tout un chacun sur ce qu'est de voisiner. Elles sont vigilantes sur les règles de voisinage considérées comme classiques : avoir des relations cordiales, essayer d'être discret sur sa vie privée, entretenir des échanges polis sans être intrusifs, ne pas gêner, etc.
- Les personnes enquêtées développent des stratégies pour avoir de bonnes relations de voisinage et prévenir les moments de conflit ou les réparer. Par exemple, une stratégie de réparation / compensation peut être de laisser un mot sur le paillasson « désolé pour hier ». Il y a donc un réel souhait d'entretenir de bonnes relations dans le quartier proche, et de s'assurer que les relations de voisinage se passent bien.
- Les différents échanges avec les personnes accompagnées et leur voisinage, ont également montré de nombreuses dynamiques positives qui ont pu s'enclencher dans le voisinage, et instaurer des formes de solidarités. Étant souvent présents (peu des personnes interrogées avaient une activité professionnelle), les personnes peuvent par exemple être des sources de socialisation dans l'ensemble du voisinage, des soutiens du gardien, voire des personnes de référence dans l'immeuble.

Les entretiens ont également permis d'échanger avec les personnes sur ce que le logement représentait pour elles, et la manière dont elles se l'appropriaient ; rapidement les personnes décrivent leur environnement proche et leur quartier.

« On peut noter que l'environnement est moins considéré pour ses qualités ou ses défauts intrinsèques que pour le produit des interactions avec le logement des personnes concernées par des troubles psychiques. »¹⁸

Aurélien Troisoeufs.

Une distinction particulièrement développée par les personnes est celle de «cocon vs. prison» afin d'aborder le logement.

- Le cocon désigne une mise en sécurité vis-à-vis du monde extérieur, une possibilité d'être à l'abri des regards. Si elles sont protégées, c'est un moment où les personnes peuvent être complètement elles-mêmes : « Le terme « cocon » renvoie à l'idée de pouvoir se couper du regard et des activités d'autrui »¹⁹.
- A l'inverse, le logement est décrit comme une prison lorsqu'il ne permet pas d'être complètement protégé de l'extérieur : « Le terme « prison » renvoie aussi à l'idée d'une trop grande perméabilité entre l'intérieur du logement et son environnement (que ce soit les habitants ou les activités du quartier) »²⁰.



¹⁷ Aurélien Troisoeufs, directeur du laboratoire, chercheur anthropologue, GHU Paris, Psychiatrie et neurosciences.

¹⁸ Voisinier et santé mentale : l'art de la distance relationnelle, Aurélien Troisoeufs, 2021.

¹⁹ Voisinier et santé mentale : l'art de la distance relationnelle, p17, Aurélien Troisoeufs, 2021.

²⁰ Voisinier et santé mentale : l'art de la distance relationnelle, p19, Aurélien Troisoeufs, 2021.



Outil préventif – Plan de voisinage conjoint (PVC), par le FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap).

L'étude *Voisiner et santé mentale : l'art de la distance relationnelle*, portée par Aurélien Troisœufs, au sein du GHU de Paris, a donné lieu à un approfondissement afin de créer un outil préventif pour voisiner.

L'outil « Plan de Voisinage Conjoint » (PVC), est un outil à destination des personnes en situation de handicap psychique mais aussi de la population générale, des personnes vivant en milieu ordinaire ou en milieu protégé - appartement ou immeuble -, des professionnels de la santé - du social et du médico-social -, des associations. Cet outil doit permettre d'aider les personnes à appréhender leurs relations de voisinage et à prévenir des gênes, voire des conflits.

Cet outil permet un travail d'introspection de la personne afin qu'elle identifie, avec ses méthodes et ses ressources, ses stratégies pour bien voisiner. Cet outil vise l'amélioration des relations de voisinage pour les personnes. La création de cet outil préventif et collaboratif s'appuie sur un modèle de prévention favorisant la participation, l'engagement et le partenariat des personnes en situation de handicap psychique notamment.

Lieux repères

Dans leur rapport « *Le Logement d'abord saisi par ses destinataires*²¹ », Julien Levy et Gabriel Urielarrea regardent la mise en œuvre accélérée du Logement d'abord, sur les métropoles de Grenoble et Lyon, à travers le regard des personnes accompagnées bénéficiant de cette approche. Cette recherche vise à entendre les points de vue des destinataires de cette action publique.

Ces travaux ont pointé l'importance des lieux repères, comme lieu d'intégration des personnes. L'expression apparaît dans le rapport de la Fondation pour le logement des Défavorisés, « *L'accès à l'habitat des personnes SDF en situation de grande précarité* » (2013). La création de lieux repères représente l'une des recommandations associées à l'accompagnement des personnes vers des « logements en diffus ». Nous pouvons le définir comme un lieu qui permettrait à des personnes de trouver des ressources afin de les aider dans leurs démarches (administratives, sociales, économiques, professionnelles), de faire une activité, d'être un lieu de sociabilité, etc. Ces lieux peuvent prendre différentes formes mais ont comme point commun de répondre à certains besoins des personnes. L'étude insiste sur l'importance de ces lieux pour les personnes notamment par leur dimension collective et leur détachement de l'institution administrative.

Ils s'avèrent essentiels pour lutter contre l'isolement social et penser l'intégration dans le logement, en dehors du logement, et dans des lieux spécifiques dans l'environnement direct de la personne.

31

Préconisations

→ Ancrer davantage l'accompagnement sur le territoire, en identifiant les bons partenaires en fonction du besoin lié à l'isolement (sociabilité, entraide entre pairs, etc).

→ Repenser le voisinage sous l'angle préventif et de voisiner, et non juste sous l'angle du trouble de voisinage.

²¹ *Le Logement d'abord saisi par ses destinataires*, Julien Levy, Gabriel Urielarrea, 2023.



Synthèse des préconisations

Accompagner la lutte contre l'isolement social lié au logement lors d'un accompagnement social suppose de tenir compte :

- des pratiques d'accompagnement social ;
- des solutions collectives proposées ;
- de l'ancrage territorial de la personne dans son environnement proche.

Ainsi, neuf préconisations peuvent être retenues à l'issue du groupe de travail organisé :

1

Développer le travail autour du pouvoir d'agir de la personne, de la sortie du sentiment d'impuissance à la recherche d'expériences significatives.

2

Prendre le temps de travailler la projection, le désir, la reprise de confiance en soi et le sens du « pourquoi habiter » afin de favoriser une intégration durable du ménage.

3

Intégrer de la pair-aidance dans l'accompagnement, en valorisant le rôle de médiateur pair et en laissant une place prépondérante au savoir expérientiel.

4

Ne pas faire de l'accès au logement une fin en soi mais aborder en préventif les éventuels risques liés à l'accès au logement.

5

Valoriser les pratiques collectives dans l'accompagnement social à travers différentes pratiques : ateliers collectifs, appartements pédagogiques, bénévolat, temps inter-locataires, lieux ouverts, etc.

6

Favoriser des pratiques permettant une plus grande mixité des publics lors des temps collectifs.

7

Favoriser l'habitat collectif lorsque celui-ci est pertinent avec le parcours et le projet de la personne.

8

Ancrer davantage l'accompagnement sur le territoire, en identifiant les bons partenaires en fonction du besoin lié à l'isolement (sociabilité, entraide entre pairs, etc.).

9

Repenser le voisinage sous l'angle préventif et dans un sens positif, pas uniquement sous l'angle du trouble de voisinage.

Remerciements

Aux personnes accompagnées qui ont participé aux groupes d'échanges : Nadia, Ulysse, Philippe, Benjamin, Arnaud ;

A Olivier Durand, membre du Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées d'Occitanie ;

—

A l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux qui ont participé aux séances de ce groupe de travail :

Pour le groupe Nord :

Fabienne Gallo, Equalis
Assmina Mbelizi, FREHA
Narya Chiv, FREHA
Maud Benmahdi, FREHA
Raissa Mabiala, IMAJ 51
Nedjma Mesraf, IMAJ 51
Sandra Ouedraogo, Réfugiés Bienvenue
Isabelle Prod'homme, SNL Paris
Julie Merle, SNL Paris
Elvire Vergès, SNL Paris
Sophia Dahem, SNL Paris
Cécile Phan, SNL Essonne
Deogratias Misago, SNL Essonne
Angélique Godard, Une Famille Un Toit 44

34

Pour le groupe Occitanie :

Emilie Cantuel, Adages
Salima Innocent, Adages
Aurore Duverger, Adages
Aurélie Lombardo, Adages
Thomas Hirsch, Adages
Karin Mosnier, Adages
Delphine Ponce, Gammes
Maryline Blanquet, Gammes
Augustine Le Bouete, Habitat et Humanisme Hérault

Pour le groupe Auvergne-Rhône-Alpes :

Alexandra Provost-Tiromourougane, Alfa3a – Itineo
Stéphanie Pey-Ravier, Alfa3a
Elodie Pardon, ASL 42
Lucie Lascongarias, Atelier Logement Solidaire
Marion Jacquet, Atelier Logement Solidaire
Laetitia Faure, Entraide Protestante de Lyon
Soann Chamba, Entraide Protestante de Lyon
Marine Bonnier, Entraide Protestante de Lyon
Maggy Prudhomme, Entraide Protestante de Lyon
Arnaud Blandin-Fievet, GIP Logement solidaire Puy-de-Dôme
Léa Cabrita, GIP Logement solidaire Puy-de-Dôme
Astrid Chatelat, Un Toit Pour Tous
Juliette Sonzogni, Un Toit Pour Tous
David Joannon, Un Toit Pour Tous

A Elodie Picolet, psychosociologue au sein de l'observatoire national de l'Orspere-Samdarra,

A Aurélien Troisoeufs, anthropologue et directeur au laboratoire en Santé Mentale et Sciences Humaines et Sociales (labo SM-SHS) du GHU de Paris,

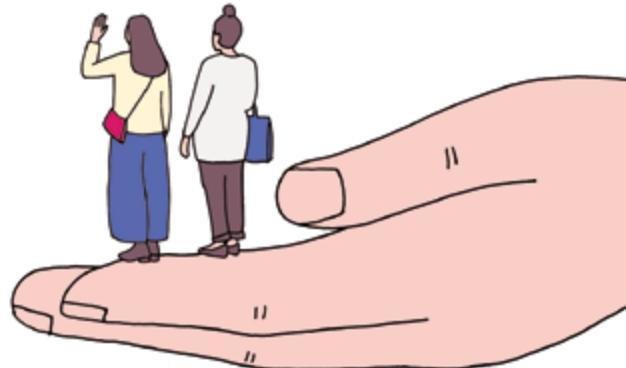
A Arielle Viseux, responsable du pôle Accompagnement vers le logement Paris-Banlieue au sein des Petits Frères des Pauvres,

Aux équipes Un chez soi d'abord Paris, Lyon et Montpellier pour leur participation et contribution à ces échanges,

A Elsa Lauga-Mouledous et Angèle Bernard, du pôle de la vie associative de Solidarités Nouvelles pour le Logement, Paris.

—

Ces groupes de travail ont été menés par Emma Rioux, chargée de missions accompagnement social et accès aux droits à la Fapil, qui en a également rédigé cette synthèse.





La mise en valeur graphique de la synthèse et la création des illustrations, réalisées spécialement pour ce document, ont été menées par Elsa Cassagne (www.elsacassagne.net).



Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- accueillir, orienter et informer les personnes
- les accompagner
- produire des logements de qualité et abordables
- et assurer une gestion locative adaptée

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Avec le soutien : du Ministère chargé du logement, de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLS) et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).



Fédération
des Associations
et des Acteurs
pour la Promotion
et l'Insertion par
le Logement

6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 Paris
www.fapil.fr

@Fapil
contact@fapil.fr